

Capitale du Champagne  
**EPERNAY**



© Ville d'Epernay

# Musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale

PRIVATISATION D'ESPACES

# SOMMAIRE

<b>1. LE SITE</b>	<b>3</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Le Château Perrier : un écrin au cœur de l'avenue de Champagne</b></li><li>• <b>Un choix audacieux</b></li></ul>	
<b>2. LES ESPACES</b>	<b>5</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Les salons historiques :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Le grand Salon</li><li>- Le petit Salon</li><li>- La salle de billard</li></ul></li><li>• <b>Le pavillon Exposition Temporaire</b></li><li>• <b>Le Grand Caveau</b></li><li>• <b>Le Parc</b></li></ul>	
<b>3. LES MODALITES ORGANISATIONNELLES</b>	<b>10</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Une prestation sur mesure</b></li><li>• <b>Prolongez ce moment d'exception</b></li><li>• <b>Modalités tarifaires</b></li><li>• <b>Modalités d'organisation</b></li><li>• <b>Conditions de réservation</b></li><li>• <b>Contacts et informations pratiques</b></li></ul>	

## 1. LE SITE

### LE CHATEAU PERRIER : UN ECRIN AU CŒUR DE L'AVENUE DE CHAMPAGNE

Symbole de l'expansion du champagne à travers le monde

Le Château fut construit de 1852 à 1857 pour y installer l'hôtel particulier et les caves de Charles Perrier, directeur de la Maison de Champagne Perrier-Jouët.

À la fois lieu de résidence, de réception, et d'élaboration du vin de Champagne, grâce aux caves reliées directement à la ligne de chemin de fer, le Château Perrier constitue le premier témoignage du style Eclectique en province.

Classé Monument historique, le Château Perrier accueille depuis les années 1950 le musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale d'Epernay. Fermé depuis 1998, il ouvre de nouveau ses portes au public en 2021.

Conçu et imaginé pour permettre au public de découvrir l'histoire collective de la Champagne

Il présente la richesse du patrimoine régional. Il associe, de manière ludique et interactive, multimédias, maquettes et dispositifs tactiles à destination de tous. Les collections investissent le Château Perrier à travers quatre espaces :



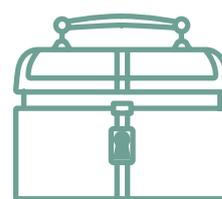
**Géologie**  
Comprendre la formation du paysage et du sous-sol crayeux champenois



**Archéologie**  
Découvrir les traces humaines de la Préhistoire jusqu'au Moyen Âge



**Vin de Champagne**  
Expliquer l'élaboration et l'histoire du vin de Champagne



**Collectionneurs**  
Mettre à l'honneur les mécènes et les explorateurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et de la Belle Epoque

## UN CHOIX AUDACIEUX

### Accessibilité

Un lieu situé sur la prestigieuse avenue de Champagne, inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco

- à 1h30 de Paris, à 35 min de Reims, à 3h30 de Strasbourg en voiture
- à quelques minutes de la gare SNCF d'Épernay

### Expérience

Un lieu historique, patrimonial et culturel remarquable et unique, classé au titre des Monuments historiques.

### Flexibilité

Un lieu alliant l'intime au grandiose avec des espaces capables d'accueillir de 10 à 2 000 personnes.

### Équipements

Un lieu proposant des espaces de travail et de réception, à la fois fonctionnel et empreint d'histoire.

### Accueil

Au cœur de la ville d'Épernay, avec ses hôtels et restaurants.

### Savoir-faire

Une équipe professionnelle à votre écoute pour faire de votre événement un moment unique et inoubliable. Nos médiateurs imaginent et conçoivent des visites guidées, des ateliers, des conférences, des événements festifs sur mesure.

### Prestations sur mesure

Un lieu idéal pour accueillir tout type d'événements : assemblées générales, conférences de presse, cocktails, tournages...

### Extérieur

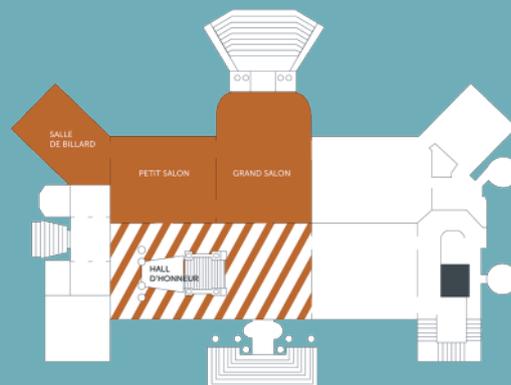
Un parc de 4 220 m<sup>2</sup>, magnifique écrin de verdure.



# LES SALONS HISTORIQUES

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les salons historiques servaient de lieu de réception et de salle de bal pour recevoir amis et clients. Ces soirées étaient organisées pour des invités de prestige de la Maison de Champagne Perrier-Jouët.

L'atout majeur du rez-de-chaussée est son accès au jardin permettant de se balader et de profiter de la richesse botanique.



	MUSEE OUVERT	MUSEE FERME
SURFACE	164 m <sup>2</sup>	212 m <sup>2</sup> (164 m <sup>2</sup> + Hall d'honneur 48 m <sup>2</sup> )
CAPACITE	164 personnes	212 personnes

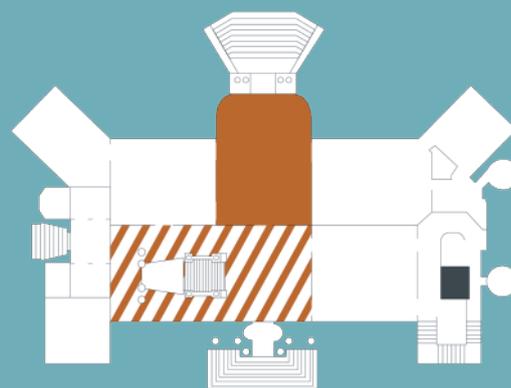


# LE GRAND SALON

Le grand Salon est historiquement une pièce majeure de la demeure Perrier. Il illustre le faste d'un négociant de vin de Champagne du XIX<sup>e</sup> siècle. Les visiteurs peuvent découvrir les somptueux décors classés « Monument historique ».

Il se trouve au rez-de-chaussée et occupe toute la surface de l'avant-corps central, s'ouvrant sur le jardin. Le regard est saisi par un somptueux plafond au décor blanc et or. L'ensemble reflète le goût du XIX<sup>e</sup> siècle à la fois pour le faste versaillais de la fin du XVII<sup>e</sup> et pour le style rocaille du règne de Louis XV.

Le parquet tout en marqueterie offre une composition somptueuse à la pièce.



	MUSEE OUVERT	MUSEE FERME
SURFACE	74 m <sup>2</sup>	122 m <sup>2</sup> (74 m <sup>2</sup> + Hall d'honneur 48 m <sup>2</sup> )
CAPACITE	74 personnes	122 personnes

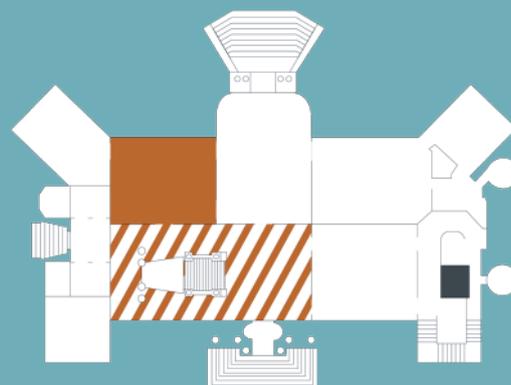


© Michel Jolyot

# LE PETIT SALON

Le petit Salon comportait une bibliothèque en bois sculpté inspirée de la Renaissance et créée sur mesure. Si cette bibliothèque a disparu, la cheminée en marbre vert des Pyrénées est toujours en place. Les décors étaient peints d'un blanc gris, couleur décrite dans les archives. Seul le miroir était encadré par une moulure dorée à la feuille d'or.

Comme dans d'autres pièces du Château, les serrureries d'origine sont conservées. Elles ont été fournies par Roy, l'auteur de la grille d'honneur.



	MUSEE OUVERT	MUSEE FERME
SURFACE	54 m <sup>2</sup>	102 m <sup>2</sup> (54 m <sup>2</sup> + Hall d'honneur 48 m <sup>2</sup> )
CAPACITE	54 personnes	102 personnes

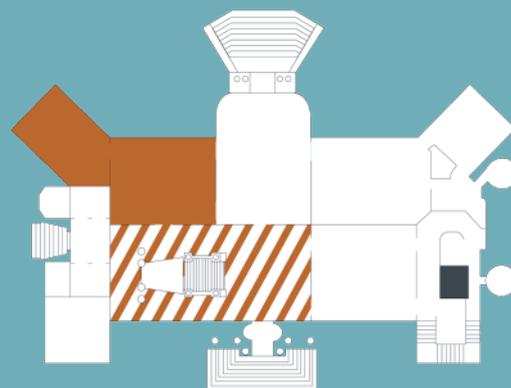


© Michel Jolyot

# LA SALLE DE BILLARD

*Pour des raisons d'accès, la salle de billard ne peut être privatisée seule. Sa location est associée à celle du petit Salon ou des salons historiques.*

La salle de billard était une pièce au décor raffiné, avec un plafond à caissons réalisé par l'artiste Ply Jeune. Tout était peint couleur faux-bois, du plafond aux murs. Une première niche accueillait une sculpture d'après l'antique en plâtre. Une seconde niche accueillait les queues de billard. Seules les plinthes reprenaient la teinte rouge de la cheminée en marbre.



	MUSEE OUVERT	MUSEE FERME
SURFACE	90 m <sup>2</sup>	138 m <sup>2</sup> (90 m <sup>2</sup> + Hall d'honneur 48 m <sup>2</sup> )
CAPACITE	90 personnes	138 personnes

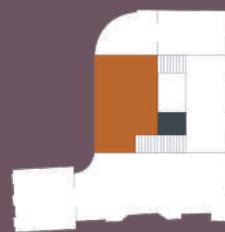


© Michel Joyvat

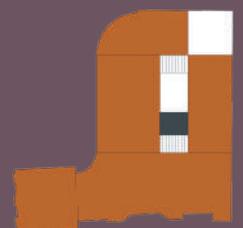
# LE PAVILLON EXPOSITION TEMPORAIRE

Il abritait autrefois les écuries puis le garage de Charles Perrier et de son neveu et héritier Henri Gallice. Sont visibles encore aujourd'hui les trois mangeoires ornées des portraits des chevaux en faïence. Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la Ville d'Épernay y aménage la bibliothèque jeunesse.

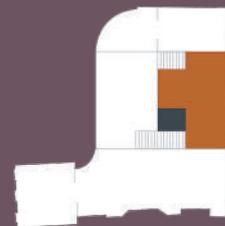
Cet espace est destiné à accueillir des expositions temporaires, ainsi qu'un café-restaurant.



Rez-de-chaussée



1<sup>er</sup> étage



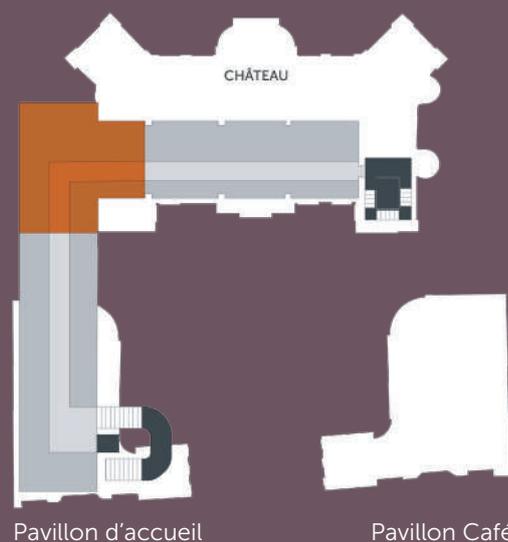
Entresol

HORS PERIODE D'EXPOSITION	
SURFACE	200 m <sup>2</sup>
CAPACITE	55 personnes



# LE GRAND CAVEAU

Le Grand Caveau fut construit en 1852, avant l'édification du Château. Il soutient le Château et le surélève pour en faire, à l'époque, le plus haut bâtiment d'Épernay, dont la toiture était visible de tous les coteaux bordant la vallée de la Marne et Épernay.



	MUSEE FERME	MUSEE OUVERT
SURFACE	610 m <sup>2</sup>	610 m <sup>2</sup>
CAPACITE	199 personnes	199 personnes



# LE PARC

Le jardin du musée redevient un parc public, où peuvent circuler promeneurs et visiteurs, depuis la gare ou l'avenue de Champagne. Spectacles et concerts peuvent animer le théâtre de verdure. Il est l'écrin idéal pour accueillir vos *garden parties*.

Dans l'esprit des jardins à l'anglaise, le nouveau parc s'organise autour d'un vallon central, accessible par une rampe douce, adaptée aux personnes à mobilité réduite. Depuis le parking du musée, situé rue de Reims, le Château émerge de la végétation, dont la façade se reflète dans le bassin.

Le vallon, bordé de gradins enherbés pouvant accueillir une centaine de personnes, recevra les activités culturelles du musée ou de ses partenaires.



	MUSEE FERME	MUSEE OUVERT
SURFACE	4 220 m <sup>2</sup>	4 220 m <sup>2</sup>
CAPACITE	2 000 personnes	2 000 personnes

## 3. LES MODALITES ORGANISATIONNELLES

### UNE PRESTATION SUR MESURE

Pour agrémenter votre événement, nous vous proposons de créer une prestation sur mesure. Conçue et imaginée par le service des publics, elle fera de votre manifestation un moment unique.

Les thématiques<sup>1</sup> proposées sont en adéquation avec les expositions permanentes et temporaires du musée.

#### → Visites guidées

Profitez de votre événement pour découvrir les collections du musée ! Sous la conduite de nos médiateurs, découvrez la richesse et la diversité des collections du musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale, ou choisissez une visite thématique autour de l'un des parcours proposés : archéologie, champagne, géologie, collectionneurs.

Durée	45mn à 1h30
Nb. de pers.	25 max. par groupe

#### → Conférences

L'équipe du musée est à l'écoute pour proposer des conférences à thème sur demande.

Durée	2h
Nb. de pers.	En fonction de la salle

#### → Ateliers

Les ateliers se déroulent au musée ; ils débutent ou se concluent par une visite du musée en lien avec l'atelier choisi.

Durée	2h
Nb. de pers.	15 max. par groupe

### Prolongez ce moment d'exception

Si vous voulez offrir à vos invités des souvenirs de votre événement, nous vous proposons :

#### → Billets d'entrée

Afin que vos invités puissent prolonger leur découverte du musée, les billets sont valables pendant un an, sur la journée de leur choix.

#### → Ouvrages et objets

La boutique du musée présente un large choix de livres et de souvenirs pour vos invités (catalogues d'exposition, produits du terroir, bijoux...). N'hésitez pas à nous consulter !

<sup>1</sup> Liste et descriptif des thématiques sur demande - tarifs 2021

## MODALITES D'ORGANISATION

La direction du musée se réserve le droit de ne pas accepter tout événement ne correspondant pas à l'image ou à la politique de l'établissement. Toutes les manifestations sont organisées de manière spécifique, en concertation avec les équipes du musée.

### → Horaires de mise à disposition des lieux

Sous réserve de disponibilité et de faisabilité technique :

#### Option « musée ouvert »

- Haute saison, du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre : de 10h à 19h
- Basse saison, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars : de 10h30 à 17h30, sauf le vendredi et le samedi : de 10h30 à 19h

#### Option « musée fermé »

- Haute saison du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre à partir de 19h et jusqu'à 7h le lendemain
- Basse saison, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars de 17h30 à 7h30 le lendemain, sauf le vendredi et le samedi : de 19h à 7h30 le lendemain
- le mardi, jour de fermeture hebdomadaire, de 8h à 7h le lendemain

Les temps de livraison, montage et démontage sont compris dans l'amplitude horaire définie. Il est impératif que le démontage se fasse à l'issue de la manifestation, et les lieux libérés au plus tard 3h avant la réouverture du site.

Les événements sont envisagés en fonction du calendrier et des activités du musée.

### → Sécurité

La manifestation doit se conformer au règlement intérieur du musée et aux mesures de sécurité incendie. Les normes de sécurité, les contraintes du site, ainsi que les différentes normes logistiques et techniques inhérentes à l'organisation de manifestations au musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale seront précisées au sein d'un cahier des charges qui vous sera remis.

Pour assurer la sécurité des personnes et des biens durant la manifestation, la présence d'agents du musée est obligatoire, y compris pendant les périodes de montage et de démontage. Le nombre d'agents et la durée de leur présence s'établissent en fonction du planning et de l'ampleur de l'événement. Ces agents restent sous l'autorité du musée pendant toute la durée de la manifestation.

Le nombre d'invités convenu ne pourra pas être dépassé. Un ajustement est cependant possible, 5 jours ouvrables avant la date prévue.

Des agents de surveillance du musée se chargent de compter les participants à l'entrée du musée. Toutefois, nous recommandons au contractant de faire accueillir et encadrer ses invités par des hôtesses ou stewards professionnels.

Pour la sécurité de tous et des œuvres, le contractant s'engage à ce que la manifestation se déroule dans de bonnes conditions et selon les règles en usage au musée et définies dans le règlement intérieur. Notamment :

- Il est interdit de fumer dans le musée.
- Toute personne entrant en salle d'exposition est priée de déposer manteau, parapluie et sac encombrant au vestiaire.
- Il est interdit de boire ou de manger dans les salles d'exposition du musée.
- Les animaux de compagnie sont prohibés.
- Tout usage de flamme est proscrit.
- Tous les prestataires, notamment le traiteur, doivent effectuer un repérage des lieux avant la manifestation.

La direction du musée et son responsable de la sécurité ont toute autorité sur les décisions à prendre pour la sécurité du musée.

Pour toute dégradation causée par le contractant, constatée durant sa présence sur les lieux ou notifiée par écrit au contractant dans un délai maximum de 3 jours francs après qu'il ait quitté les lieux, le contractant, ou sa compagnie d'assurance, s'engage soit à indemniser le musée pour la valeur des travaux de remise en état nécessaires soit à faire effectuer, après accord préalable écrit du musée, par les entreprises préalablement agréées par ce dernier, lesdits travaux de remise en état.

### → Respect de l'image du musée

Compte tenu du caractère exceptionnel du lieu, toute signalétique spécifique, tout éclairage et toute sonorisation particuliers devront faire l'objet d'un accord préalable avec la direction du musée.

Il est possible d'installer de la signalétique autoportée à l'intérieur et à l'extérieur du musée.

Le musée ayant une vocation de service public, la présentation de produits est limitée et soumise à une autorisation préalable. Aucune activité commerciale n'est autorisée au sein du site sans accord préalable de la direction.

Toute utilisation de photographies des œuvres ou du musée pour la communication sur votre événement devra faire l'objet d'une validation préalable du musée.

### → Accessibilité

Le musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale d'Épernay est accessible grâce à un ascenseur. Des toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite sont accessibles depuis chaque espace.

### → Stationnement

Aucun stationnement de véhicule n'est autorisé dans l'enceinte du site.

Néanmoins, il peut être temporairement autorisé pour les traiteurs et le temps du montage et du démontage.

## CONDITIONS DE RESERVATION

Nos équipes se tiennent à votre disposition pour vous conseiller en fonction de vos besoins, selon le format de votre événement et pour vous faire visiter les différents espaces.

Une convention de mise à disposition, en 3 exemplaires, sera établie entre le musée et le contractant.

Les options de date restent valables un mois. Passé ce délai et sans confirmation de votre part, nos services se réservent le droit de lever cette option.

Après acceptation de la demande et du devis, le contractant doit :

### 1 mois minimum avant la manifestation

- prévoir une visite des lieux avec l'ensemble des prestataires, afin d'évoquer tous les aspects techniques et pratiques.
- fournir le nombre précis d'invités, le plan d'aménagement, les coordonnées de tous les intervenants extérieurs (traiteur, sono, etc.).
- fournir les projets d'invitation et de documents relatifs à la manifestation, pour accord de notre part, avant envoi.

### 48 heures avant la manifestation

- valider le nombre d'invités.
- transmettre tout document imprimé relatif à la manifestation.

### Après la manifestation.

- s'il n'a pas pu être fait à l'issue de la manifestation, le musée s'engage à adresser dans la limite de 3 jours ouvrés un état des lieux.
- une facture au réel sera adressée au contractant par le musée, dans un délai d'un mois après l'événement, ou maximum trois mois en saison haute.
- le musée restitue le chèque de caution lors de l'état des lieux, ou lors de l'envoi de la facture.

### 15 jours avant la manifestation

- retourner la convention de mise à disposition, en 3 exemplaires ainsi que le devis, signés accompagnés de la mention « bon pour accord ».
- déposer un chèque de caution de à l'ordre du Trésor Public.
- verser l'acompte à hauteur de 10% du montant total TTC de la privatisation.
- fournir une police d'assurance responsabilité civile et une assurance multirisque complémentaire ainsi que pour chaque sous-traitant intervenant au Château pour le compte du contractant.
- remettre les PV de résistance au feu des matériaux utilisés pour la décoration, signalétique et restauration.

#### Annulation

Toute annulation ou report de date sera notifié par écrit dès que possible. L'acompte ne pourra pas être remboursé.

## → Accès

### Entrée par la cour

13, avenue de Champagne  
51200 Epernay

### Entrée par le parc

Rue de Reims  
51200 Epernay

### En voiture

Paris : 1h30  
Reims : 35 min  
Strasbourg : 3h30

### En train

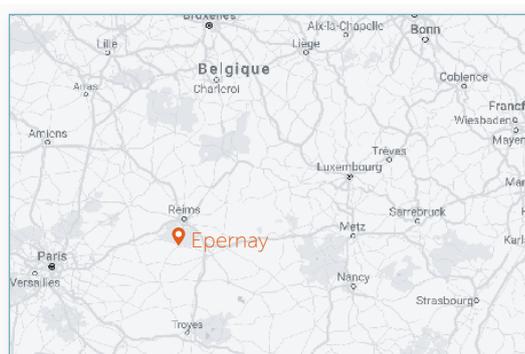
Paris - Gare de l'Est : 1h30  
Reims : 35 min  
Strasbourg : 3h

### À pied

Gare SNCF : 10 min  
Office de Tourisme : 5 min  
Centre-ville : 8 min

### En car

Dépose-minute devant le parking des Arts  
Stationnements possibles rue de Verdun  
et rue Jean Chandon Moët



Plan d'Epernay

Musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale - Château Perrier  
13, avenue de Champagne - 51200 Epernay  
03 26 55 03 56

Carine Coatnoan, Responsable de la privatisation d'espaces  
03 26 55 03 56 - carine.coatnoan@ville-epernay.fr

<http://archeochampagne.epernay.fr>



@archeochampagne